

Mario Pierre STASI

Avocat associé, OBADIA & STASI



Titulaire d'un DEA de droit communautaire (Université de Paris II (Panthéon-Assas)), Mario Pierre STASI a prêté serment en 1992 ; collaborations et formation au sein des Cabinet *MIGNARD TEITGEN GRISONI et Olivier METZNER*.

En 1997, il est élu Secrétaire de la Conférence du Stage.

Il a été collaborateur de 1998 puis associé en 2002 au sein du cabinet *STASI et Associés* en charge du département contentieux spécialisé en droit pénal général, droit pénal des affaires et droit de la presse.

Mario STASI a créé en 2012 avec Sophie OBADIA le cabinet *OBADIA & STASI*, composé de 2 associés et 2 collaborateurs (recommandé par Legal 500, Décideurs, Option Droit et Finances).

Il intervient notamment pour le compte de dirigeants et d'entreprises françaises et étrangères, principalement anglo-saxonnes.

Spécialiste du droit pénal général et du droit pénal des Affaires (droit financier et économique), il représente ses clients devant les juridictions correctionnelles, commerciales, disciplinaires et devant l'AMF.

Il plaide depuis plus de 20 ans devant les tribunaux correctionnels et les Cours d'Assises, notamment aux côtés de confrères étrangers.

Il intervient en tant que conseil dans des affaires médiatiques (écoutes de l'Elysées, Areva, EADS, affaire des attachés parlementaires européens modem, Levothyrox, Croisières Costa...)

Mario STASI assiste et conseille également depuis de nombreuses années l'AP-HP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris) et de nombreux médecins, ce qui en fait un des avocats reconnus en droit pénal de la santé.

Il est également membre de l'Association des Avocats Pénalistes, du Siècle et du Banquet Républicain.

Parallèlement à sa profession d'Avocat, il a été nommé Président de la Commission Juridique de la LICRA en Juin 2012, puis Vice-Président depuis 2014 chargé des affaires Publiques.

1^{er} Vice-Président en 2015, il est devenu le Président de la LICRA le 6 novembre 2017.

Elu en 2019, il a été réélu en avril 2022 pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Adresse du Cabinet d'Avocats OBADIA & STASI :

21 rue de Bourgogne - 75007 PARIS

Tél. 01.40.60.17.00 - Fax.01.40.60.17.89

stasi@obadiastasi.com

Site internet : www.obadiastasi.com